

Concilier les conditions nécessaires aux soins psychiques et les exigences en terme de sécurité publique, voilà ce à quoi sont confrontés les professionnels qui ont à prendre en charge les personnes lorsque se conjuguent hospitalisations et incarcérations, suivis spécialisés, injonctions de soins... Ces situations complexes et humainement sensibles sollicitent les équipes dans des registres très divers qui vont de la coordination des acteurs au partage de leur conception de l'éthique professionnelle, à la dignité des personnes... C'est autour de ces questions que nous vous invitons à nous rejoindre pour cette 2^e journée d'étude « Psychiatrie & Justice » de Lille.

Entrée libre

Inscription obligatoire sur le site
<http://www.cme-psy.org>

dans la limite des places disponibles.

Pour toute autre information, contactez-nous par courriel :
communication@epsm-lille-metropole.fr

Nouveau Siècle
Place Mendès France - 59000 Lille

Métro Rihour
Cette rencontre bénéficie du soutien
du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais

Une journée d'étude proposée par l'Association Nationale
des Psychiatres Présidents et Vice-Présidents de CME de CH



et organisée par :



BP 10 - 59487
Armentières cedex
03 20 10 20 10
www.epsm-lille-metropole.fr



BP 4 - 59871
Saint-André-lez-Lille cedex
03 20 63 76 00
www.epsm-agglomeration-lilloise.fr



3 rue Malpart
59000 Lille
03 20 44 10 34
www.santementale5962.com



2 Avenue O. Lambret
59000 Lille
03 20 44 59 62
www.chru-lille.fr



118 Boulevard de la Liberté
59000 LILLE
03.20.12.80.00
www.cemea.asso.fr/npsc



8h30 // 9h00 **Café d'accueil**

9h00 // 9h30 **Ouverture**

D' Jean-Yves Alexandre, représentant régional de la conférence nationale des présidents et vice-présidents de CME de CHS

*Jean-Claude Chilou, premier président de la cour d'appel de Douai
Jean-Jacques Zirnheld, procureur général près la cour d'appel de Douai*

Modérateur : Loïc Binauld, vice-président chargé de l'application des peines, TGI Lille

9h30 // 10h30 **Placement sous surveillance électronique : quels impacts sur la santé mentale des personnes condamnées et leur entourage ?**

*D' Paul Bonnan, président de la CME, CHS Cadillac-sur-Garonne
Martine Lebrun, présidente de l'association nationale des juges d'application des peines*

10h30 // 10h45 **Pause**

10h45 // 12h15 **Psychoses et emprisonnement : quelles contradictions ?**

*Jacques Dorémieux, substitut général, cour d'appel de Douai
Alain Jégo, directeur interrégional de l'administration pénitentiaire
P. Pierre Thomas, professeur de psychiatrie, CHRU de Lille, chef du service médico-psychologique régional de Lille*

12h45 // 14h00 **Déjeuner libre**

Modérateur : D' Frédéric Wizla, psychiatre, EPSM de l'agglomération lilloise

14h00 // 15h30 **Mineurs délinquants : quelle prise en charge aujourd'hui ?**

*D' Patrice Doubliez, chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, hôpital saint-Vincent de Paul, Lille
Laurence Bellon, vice-présidente du tribunal pour enfants de Lille*

15h30 // 16h30 **Y-a-t-il encore une offre de soin de psychiatrie publique pour les personnes détenues ?**

Malades avant d'être dangereux...

*D' Catherine Adins, psychiatre, service médico-psychologique régional de Lille
D' Marie-Thérèse Lorient, présidente de la CME, CHS Montperrin, Aix-en-Provence*

16h30 // 17h00 **Clôture de la journée par :**

D' Christian Müller, Président de l'ANPCME, psychiatre, EPSM Lille-Métropole

Chaque intervention sera suivie d'un débat avec le public.